1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ
1.1 – Identificateur du produit :
Nom du produit : TEBDANETI

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :
Produit phytopharmaceutique - Fongicide

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
M.CAZORLA, S.L.
C/ Aigueta, nº 4
17761 CABANES (Espagne)
Téléphone : +34 972 504443
Téléfax : +34 972 670734
Adresse e-mail : info@mcazorla.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavilion Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS
2.1 – Classification de la substance ou du mélange
Conformément à la Directive 1999/45/CE et ses adaptations :
Symbole : Repro cat.3, Xn (nocif), N (dangereux pour l'environnement)
Phrases de risque : R63, R22, R51/53

Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :
Catégories de danger : Repro 2, Aquaticchronic 2
Mentions de danger : H361, H411

2.2 – Eléments d'étiquetage
Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Pictogrammes :

Mention d'avertissement :**ATTENTION**

Mentions de danger :
H361d : Susceptible de nuire au fœtus
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence :
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement
P281 : Utiliser l'équipement de protection individuel requis
P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux

Autres éléments d'étiquetage :
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine etl'environnement
SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matérield'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation deseaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapportaux points d'eau

Délai de rentrée : 6 heures.

2.3 – Autres dangers
Pas d'informations complémentaires disponibles

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
Ce mélange contient :
- 39.81% de Tébuconazole (N° CAS : 107534-96-3 ; N° CE : 403-640-2)
- 0-1% de préparation aqueuse de isothiazolinones

Classification et étiquetage de la substance selon la Directive 67/548/CEE et ses adaptations :

Nom chimique	Symbole(s)	Phrases de risque (*)
Tébuconazole	Cat.Repro 3, Xn, N	R63, R22, R51/53
Préparation aqueuse de isothiazolinones	C, Xi	R34, R43,R51/53

Classification et étiquetage selon la Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :

Nom chimique	Symbole(s)	Phrases de risque (*)
Tébuconazole	Acute Tox 4 ; Repro 2 ; Aquatic chronic 2	H302, H361d, H411
Préparation aqueuse de isothiazolinones	Skin Corr.1B ; Skin Sens 1 ; AquaticChronic 2	H314, H317, H411

**Libellé complet des phrases de risque et de mentions de danger : voir section 16.*

4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des premiers secours
Appeler un médecin ou un centre anti poison immédiatement

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer les yeux à grande eau.

INHALATION : En cas de développement de symptômes : aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte. Si lesujet ne respire plus, le mettre sous respiration artificielle.

CONTACT AVEC LA PEAU : En cas de développement de symptômes : rincer immédiatement etabondamment à l'eau claire

INGESTION : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires
Pas d'informations complémentaires disponibles

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance
En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de lafumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).
Le produit n'est pas explosif.

5.3- Conseils aux pompiers
Mesures de protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements deprotection (voir section 8).

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle (EPI) appropriés. Éviterl'inhalation des vapeurs et le brouillard de pulvérisation.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter la contamination des eaux souterraines.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Balayer ou recueillir le produit déversé dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4- Références à d'autres sections
Pas d'informations complémentaires disponibles.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autrezone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter letravail.

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuellesincompatibilités
Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

7.3 – Utilisations finales particulières
Pas d'informations complémentaires disponibles.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1 – Paramètres de contrôle
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2- Contrôles de l'exposition
PROTECTION RESPIRATOIRE : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition parinhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

PROTECTION DES MAINS : Gants de protection résistant aux produits chimiques

PROTECTION DES YEUX : Lunettes de sécurité avec protections latérales

PROTECTION DE LA PEAU : Vêtements de protection (blouse à manches longues, bottes...)

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Suspension Concentrée
Apparence :	Liquide Blanc cassé
Couleur :	Blanc cassé
Odeur :	Inodore.

pH:	7.7 (dilution 1%) *(CIPAC MT 75.2)*
Point de fusion :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Non mesurable *(EEC method A9)*
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non pertinent, le mélange est un liquide
Limites explosives :	non explosif
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	1.094 *(EEC method A3)*
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	> 500°C *(EEC method A15)*
Viscosité, dynamique :	864 mPa.s @ 10 rpm – 193 mPa.s @ 100 rpm à 20 °C *(OECD 114)*
Propriétés explosives :	Non explosif *(EEC method A14)*
Propriétés comburantes :	Non comburant *(EEC method A21)*

9.2- Autres informations
Pas d'informations complémentaires disponibles.

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité
Non applicable

10.2- Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales

10.3- Possibilité de réactions dangereuses
Non applicable

10.4- Conditions à éviter
Toute source de chaleur

10.5- Matières incompatibles
Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6- Produits de décomposition dangereux
Pas d'informations complémentaires disponibles

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les effets toxicologiques
Données sur le mélange :
DL_{50} orale rat : > 2000 mg/kg *(OPPTS N° 870.1100)*
DL_{50} cutanée rat : > 5050 mg/kg *(OPPTS N° 870.1200)*
CL_{50} inhalation rat : > 5.13 mg/L *(OPPTS N° 870.1300)*
Irritation : Non irritant pour la peau *(OPPTS N° 870.2500).* Non irritant pour les yeux *(OPPTS N°870.2400)*
Corrosivité : Non classé
Sensibilisation : Non sensibilisant *(OPPTS N° 870.2600)*
Toxicité à doses répétées : Non classé
Carcinogénicité : Non classé
Mutagénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité
CL_{50} (96h) poissons : 24.62 mg/L *(Daniorerio) (OECD Guidelines n°203)*
CE_{50} (48h) daphnies : 10 mg/L *(Daphniasimillis) (OECD Guidelines n°202)*
EyC_{50} (72h) (algues) : 7.5 mg/L *(Pseudokirchnierellasubcapita) (OECD Guidelines n°202)*

NOEC (96h) poissons : 20.00 mg/L *(Danio rerio) (OECD Guidelines n°203)*
NOEC (48h) daphnies : 2.5 m/L*(Daphnia simillis) (OECD Guidelines n°202)*
NOEC (72h) (algues) 2.4 mg/L *(Pseudokirchnierellasubcapita) (OECD Guidelines n°202)*

12.2- Persistance et dégradabilité
Pas d'informations complémentaires disponibles
12.3- Potentiel de bioaccumulation
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4- Mobilité dans le sol
Pas d'informations complémentaires disponibles
12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas d'informations complémentaires disponibles
12.6- Autres effets néfastes
Pas d'informations complémentaires disponibles

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets
Réemploi de l'emballage interdit. Rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans lacuve du pulvérisateur, ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe. Rincer l'emballage au moins 2 foisavant son élimination. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collectespécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecteet l'élimination des produits dangereux.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'A.D.R. pour la route, de l'I.M.D.G. pour la mer, et de L'I.C.A.O. /I.A.T.A. pour le transport aérien.

14.1- Numéro ONU
UN3082

14.2- Nom d'expédition des Nations Unies
Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A. (Tebuconazole)

14.3- Classe(s) de danger pour le transport
Classe 9

14.4- Groupe d'emballage
Groupe d'emballage III

14.5- Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes àlong terme

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur
Se référer aux sections 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité

14.7- Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueilIBC
Non applicable

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, desanté et d'environnement
· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation : 3

Prescriptions nationales :
· Rubrique ICPE n° 4511 : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 – AUTRES INFORMATIONS
· ***Phrases importantes***
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d Susceptible de nuire au foetus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
· ***Information***
Produits classés délai de rentrée
Cultures : 48 h
· ***Stabilité :***
La durée de conservation du produit est de 3 ans minimum dans son emballage d'origine, en respectant lestempératures mini et maxi de stockage (confère article 10-2-6 du Code international de conduite pour ladistribution et l'utilisation des pesticides).
· ***Validité :***
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'ellecontient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sontdonnés de bonne foi.
L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit estutilisé à d'autres usages que pour ceux pour lesquels il est conçu. Il prendra sous sa seule responsabilité lesprécautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
Abréviations :
CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage
DL_{50}: Dose létale 50%
CL_{50}: Concentration létale 50%
NOEC: No observedeffect concentration
CE_{50}: Concentration efficace 50%
PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique
VPvB:Very Persistant, veryBioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)
ADR: Agreement concerning the international carriage of Dangerous goods by Road – Accord européen pourle transport de matières dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association – Association pour le transport international par voie aériennede matières dangereuses
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code – Code pour le transport de matières dangereuses par
Voie Maritime

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nosconnaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur dese conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont étécorrectement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entreren contact avec le produit.